

autrefois aux eaux de la fontaine Saint-Sulpice, située dans la vallée, une vertu miraculeuse à cet égard.

Il existe au-dessus du village, sur le chemin de Saint-Martin-aux-Bois, une petite chapelle fort ancienne, sous le titre de Sainte-Madeleine, dont l'abbaye de Breteuil avait le patronage; on pense qu'elle fut établie après la destruction de l'ancien couvent, pour faciliter aux moines l'accomplissement des services dont ils se trouvaient chargés en devenant patrons de la paroisse; elle avait au douzième siècle le titre de prieuré; on la rebâtit en 1658. M. *Ducancel*, ancien propriétaire du domaine de *Montiers*, la fit réparer vers 1816, et mit sur la porte l'inscription suivante : *Deo, S.^{ta} Carolono, Patrono inv. et S.^{ta} Madalena Patrona.*

Les religieux de Breteuil, qui avaient des terres considérables sur le territoire, levaient un droit de roage dans le village de *Montiers*.

La commune n'a aucune propriété bâtie; elle possède quelques parcelles de terres marécageuses ou arides.

Le cimetière est demeuré autour de l'église.

Il y a un moulin à vent et des carrières dans l'étendue du pays. Quelques habitants sont occupés à la couture de gants de peaux.

Contenance : Terres labourables, 571 h. 89. — Parc, 5 h. 52,60. — Prés, 23 h. 83,70. — Prés plantés, 1 h. 22,10. — Herbage, 0 h. 10,45. — Bois, 120 h. 22,55. — Vergers, 11 h. 74,05. — Pépinières, 0 h. 13,40. — Jardin potagers, 2 h. 83,05. — Oseraies, 1 h. 87,25. — Carrières, 0 h. 46,20. — Eaux, 1 h. 17,70. — Friches, 16 h. 35,45. — Chemins et places, 15 h. 95,56. — Propriétés bâties, 4 h. 99,05. — Total, 778 hect. 32,11.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. — De *Clermont*, 2 myr. 1 kil. — De *Beauvais*, 4 myr. 2 kil. — *Marchés*, Pont-Sainte-Maxence, *Lieuwillers*, Maignelay. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 454. — Nombre de maisons, 103. — Revenus communaux, 265 fr. 50 c.

MOYENNEVILLE, *Moienneville*, *Maienneville*, *Moineville* (*Medianvillia*) à l'angle nord-est du territoire, entre les cantons de Maignelay et de Ressons au nord, celui d'Estrées-Saint-Denis à l'est, *Rowillers*, *Grandviller* au midi, *La Neuwilleroy* à l'ouest.

La commune de *Moyenneville* traverse par la vallée de l'Aronde, à la plus grande partie de son territoire, au midi de cette rivière; elle est sillonnée de ravins qui s'ouvrent dans la vallée.

Le village s'étend sur la pente méridionale jusqu'au bord de la

rivière, occupant aussi le sommet du coteau riverain; il est formé de plusieurs rues aboutissant à une grande place triangulaire.

Une rue de cette commune dépendait de l'élection de Montdidier, et tout le reste de l'élection de Clermont.

Moyenneville relevait du comté de Clermont, étant compris dans la prévôté royale de Remy.

La paroisse est désignée dans tous les anciens titres sous le nom d'*Arnel*, *Arnelle*, *Harnet* (*Arnellum*) qui était celui d'un fief considérable, et ensuite sous les noms réunis d'*Arnel-Moyenneville*.

La cure dépendait de l'abbaye de Saint-Quentin-lès-Beauvais qui la faisait desservir par un de ses religieux. Le curé avait le titre de prieur.

L'église, aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Martin et de sainte Geneviève, tient sans discontinuité au bâtiment de l'ancien prieuré. Cet édifice a reçu des réparations considérables qui lui donnent l'aspect d'une construction récente; elle paraît rectangulaire à l'extérieur, tandis qu'elle est réellement cruciforme. Un cintre de hachures conservé dans la muraille est un reste de l'ancien bâtiment. Le chœur est voûté; la nef n'a qu'un simple lambris : tout l'édifice est inférieur de niveau au sol voisin.

La commune a une maison d'école. Trente-huit hectares de terrains communaux ont été partagés en 1794.

Le cimetière clos de murs, entoure l'église.

Il y a un moulin à eau sur l'Aronde; on cout des gants à *Moyenneville* comme dans la plupart des autres communes.

Contenance : Terres labourables, 637 h. 03. — Terres labourables plantées, 2 h. 52,35. — Prés, 23 h. 50,90. — Prés plantés, 2 h. 03,45. — Bois, 10 h. 84,35. — Vergers, 0 h. 43,50. — Pépinières, 0 h. 31,10. — Jardins potagers, 12 h. 03,90. — Oseraies, 4 h. 08,90. — Carrières, 0 h. 85,70. — Friches, 4 h. 36,15. — Chemins et places, 16 h. 26,92. — Propriétés bâties, 4 h. 69,35. — Eaux, 0 h. 85,54. — Total, 719 hect. 85,16.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 5 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 5 kil. — De *Beauvais*, 4 myr. 6 kil. — *Marchés*, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 432. — Nombre de maisons, 112. — Revenus communaux, 927 fr. 15 c.

Noroy, *Nouroy*, *Nourroy*, *Nauroy*, *Nourroi*, *Norroi*, *Nourné* en 1794 (*Noerium*), à la limite méridionale entre *Cuignères* au nord-ouest, *Pronteroy* au nord-est, *Cernoy* à l'est.

Commune dont le territoire borné, de figure générale ellip-

soïde, constitue une plaine dépourvue d'eau courante, donnant origine à un ravin qui se dirige vers le canton de Clermont.

Le chef-lieu placé dans la région septentrionale, est formé d'une longue et large rue, et de deux autres moins développées.

On avait réuni à *Noroy*, dans l'année 1826, les petites communes de *Cernoy* et de *Trois-Etots*, qui en ont été détachées de nouveau en 1855.

Noroy relevait du comté de Clermont.

La cure de ce lieu qui avait le titre de prieuré, appartenait à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. *Cernoy* y était annexé comme secours. C'est maintenant une succursale de laquelle dépend encore la commune de *Cernoy*.

L'église, consacrée à la Vierge, a été reconstruite au seizième siècle, et dédiée le vingt-cinq avril 1522 par Jean de Pleurs, évêque de Riom, en l'absence du diocésain; elle est fort allongée, garnie d'un seul collatéral, et présente un mélange d'ogives à lêtes pointues et d'ogives à lêtes arrondies; de gros piliers s'épanouissent en nervures croisées sous les voûtes. Le portail est une arcade en anse de panier, ornée de festons. Le clocher, couvert d'ardoises, est à côté de la porte. Il y a quelques restes de vitraux et une boiserie peinte dans le chœur. On voit au-dessus de l'autel du bas côté vingt quatre tableaux en émail bleu, représentant l'histoire de la Passion.

La commune a un presbytère. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

Il y a quelques bonnetiers et quelques gantiers dans la population.

Contenance : Terres labourables, 461 h. 54,40. — Bois, 51 h. 50,15. — Vergers, 12 h. 37,80. — Jardins potagers, 0 h. 94,70. — Friches, 15 h. 18,30. — Rues et chemins, 10 h. 04,30. — Propriétés bâties, 3 h. 45,95. — Total, 545 hect. 15,60.

Distance de *Saint-Just*, 8 kil. — De Clermont, 1 myr. 2 kil. — De Beauvais, 3 myr. 9 kil. — Marchés, Clermont, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 256. — Nombre de maisons, 73. — Revenus communaux, 233 fr. 48 c.

NOURARD-LE-FRANC, *Nourart*, *Nourar*, *Nourare*, *Noerast*, (*No-verastum*), entre *Fumechon*, *Catillon* au nord, *Saint-Just* à l'est, *Valescourt*, *Le Mesnil-sur-Bulles* au midi, *Le Plessier-sur-Bulles* et le canton de Froissy à l'ouest.

La commune de *Nourard*, l'une des plus grandes du canton, est placée dans la région occidentale; son territoire est traversé du nord au midi par un large ravin sur la pente duquel le chef-lieu est bâti. On n'y trouve aucune source.

Le village forme une agglomération assez considérable, composée de plusieurs rues sinueuses ouvertes dans la craie.

Les souvenirs du pays indiquent *Nourard* comme un lieu très-ancien. Une fouille pratiquée dans la rue neuve a fait rencontrer un amas de tuiles romaines; le village est rapproché de la voie romaine qui allait de Beauvais à *Saint-Just*. On prétend qu'il appartient à une sœur de Brunehaut, reine de Soissons, à laquelle les habitants durent leur affranchissement. Cette tradition est dépourvue de preuves, comme on peut bien le penser. Selon une autre opinion plus probable, *Nourard* reçut le surnom de *Franc*, parce qu'il relevait de la châtellenie de Pontoise, située dans l'Ile-de-France, tandis que tous les lieux voisins ressortissaient des juridictions du Beauvaisis qui dépendait anciennement de la Picardie. L'épithète de *Franc* signalait cette position toute exceptionnelle.

On assure que *Nourard* était bâti d'abord sur l'emplacement où est encore le cimetière, et qu'ayant été brûlé par les anglais pendant les guerres du quatorzième siècle, les maisons furent rétablies près d'un château situé en face lequel était alors fortifié. Il est certain qu'on a découvert à plusieurs reprises, des vestiges d'anciennes constructions autour du cimetière.

La terre avait le titre de baronnie avec haute, moyenne et basse justice; elle fut possédée par la fameuse marquise de Brinwilliers en même tems que *Brunwillers-Lamotte*.

La cure de Notre-Dame de *Nourard* était conférée par l'évêque de Beauvais.

On prétend qu'il y avait en outre, un prieuré détruit depuis plusieurs siècles, dont le siège était sur la place d'en bas, au lieu où l'on a trouvé des tombes de pierre tendre.

L'église actuelle est une succursale de laquelle *Le Mesnil-sur-Bulles* fait partie.

Cette église est, dit-on, l'ancienne chapelle du château, aux murs duquel elle touche, et qui fut agrandie pour devenir paroisse, lorsque le village fut transféré. C'est un bâtiment de forme devenue irrégulière par l'addition de bas-côtés, et sans caractère architectonique; il paraît de construction récente; le clocher en charpente est sur la porte; l'édifice entier est lambrissé; il est exhaussé au-dessus du sol voisin.

L'ancien château qui était flanqué de tourelles crénelées, et entouré de larges fossés, a été remplacé vers 1822 par une construction moderne en briques.

Le cimetière, clos de haies, est situé à un quart de lieue ouest de *Nourard*. On voit au milieu, la chapelle de Saint-Vast, autrefois